UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission

INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE L'UEMOA base 100 en 2014

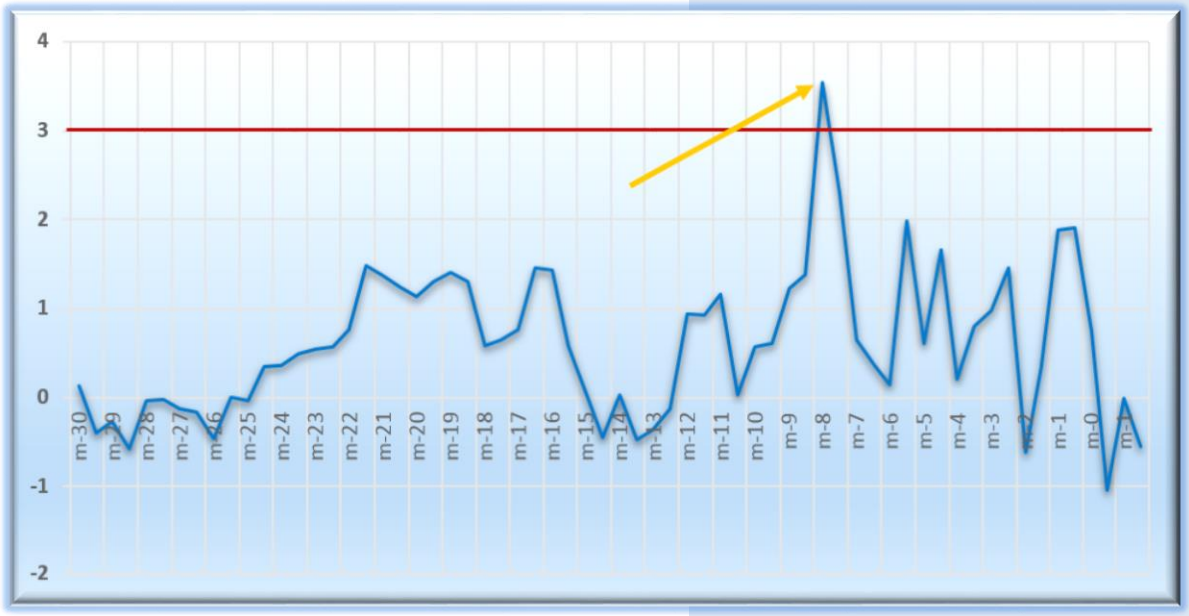

Note d'analyse du mois de septembre 2019

Date de parution : janvier 2020

Commission de l'UEMOA380, Avenue du Pr Joseph KI ZERBO – 01 BP 543 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 25 31 88 73-74-75-76, Site WEB : *www.uemoa.int Email : commission@uemoa.int*

SOMMAIRE

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS 2

II. RESUME 3

III. EVOLUTION MENSUELLE 3

3.1 Au niveau régional 3

3.2 Au niveau des Etats 4

IV. EVOLUTION ANNUELLE 7

V. ANNEXES 8

Tableau 1 : Evolution du niveau des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA. 8

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA 8

Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de septembre 2019) (en %) 9

Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %) 9

Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices des fonctions de consommation (en %) 10

Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices de la nomenclature secondaire (en %). 10

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (septembre 2019 par rapport à septembre 2018). 11

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union. 11

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA change de base !

Pour compter d'octobre 2018, l'IHPC de l'Union change de base. En effet, l'UEMOA passe de l' l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se feront à partir de cet indice base 2014 pour compter de janvier 2017. Dans les huit pays de l'Union, des zones économiques au nombre de quatre ou cinq ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommations qui proviennent des enquêtes auprès des ménages de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC dérivée de la COICOP. Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de ***650*** *variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre* ***1403*** *et* ***5182*** *suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA au minimum* ***7400*** *relevés sont alors effectués chaque mois.*

Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA

Union	*Nombre de variétés*	*Nombre de Points de Ventes*	*Nombre de produits élémentaire*	*Nombre de relevés*
Moyenne	*652*	*2 387*	*12 664*	*15 859*
Min	*573*	*1 403*	*6 028*	*7 413*
Max	*722*	*5 182*	*19 073*	*30 520*

Source : Argumentaire de l'UEMOA

II. RESUME

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de la zone UEMOA au mois de septembre 2019 est de 102,9. Il est resté quasi-stable par rapport au mois précédent mais affiche des baisses de 0,5% par rapport à juin 2019 et de 1,2% comparé à septembre 2018.

La variation mensuelle de l'indice découle du fait que l'ampleur des baisses enregistrées dans quatre (04) pays : Bénin (-0,5%), Burkina Faso (-0,2%), Niger (-0,1%) et Togo (-0,6%). Ces régressions ont été compensées par des hausses observées dans les quatre (04) autres pays que sont : la Côte d'Ivoire (0,2%), la Guinée-Bissau (0,6%), le Mali (0,1%) et le Sénégal (0,4%).

Le taux d'inflation annuel moyen de la région en septembre 2019 est de -0,4%. La moitié des Etats a enregistré, pour ce mois, un taux d'inflation négatif. Toutefois, le taux d'inflation observé dans tous les Etats membres est en dessous du seuil communautaire de 3%.

III. EVOLUTION MENSUELLE

3.1 Au niveau régional

L'IHPC de septembre 2019 est de 102,9 dans la zone UEMOA. Il est resté quasi-stable par rapport au mois précédent mais affiche des baisses de 0,5% par rapport à juin 2019 et de 1,2% comparé à septembre 2018.

La quasi-stabilité de l'indice découle du fait que l'ampleur des baisses enregistrées dans quatre (04) pays : Bénin (-0,5%), Burkina Faso (-0,2%), Niger (-0,1%) et Togo (-0,6%) a été compensée par les hausses observées dans les quatre (04) autres pays que sont : la Côte d'Ivoire (0,2%), la Guinée-Bissau (0,6%), le Mali (0,1%) et le Sénégal (0,4%).**(**cf**.Tableau 1).**

La variation mensuelle de l'indice est de 0,0% en septembre 2019. En effet les montées de niveau de prix de certaines fonctions de consommation ont été contre balancées par les diminutions de niveau de prix d'autres fonctions. Ainsi les hausses ont été notées pour les fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (0,2%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,2%), «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,2%), « Loisir et culture » (0,5%), « enseignement » (1,4%), « Restaurants et Hôtels » (0,7%) et « Biens et services divers » (0,3%). Les baisses ont été observées pour les fonctions « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (-0,3%), « Santé » (-0,3%), « Transport » (-0,1%) et « Communication » (-0,2%). (cf. **Tableau 2**).

Selon la volatilité des prix, les produits frais et les produits de l'énergie sont en hausse respectivement de 0,4% et de 0,6% tandis que le niveau des prix des autres produits a baissé de 0,1%. Selon le secteur de production, les produits du primaire se sont renchéris, les prix des produits du secondaire ont diminué et ceux du tertiaire sont restés stables. Au regard de la durabilité, les non durables ont des prix qui ont augmenté de 0,1%, les semi durables et les durables ont des prix qui ont chuté de 0,2% et de 0,8%. (cf. **Tableau 3**).

3.2 Au niveau des Etats

Au Bénin : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de septembre 2019 est de 99,7 contre 100,1 un mois plus tôt, soit une variation mensuelle de (-0,5%). Comparé à son niveau de juin 2019 et de septembre 2018, l'indice a baissé respectivement de 0,9% et 1,7%*. L'évolution mensuelle observée résulte de la baisse des prix des produits des fonctions : « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-4,3%), « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-1,4%) et « Restaurant et hôtel » (-0,3%). L'analyse selon la nomenclature secondaire indique que la chute du niveau des prix découle essentiellement des produits frais qui ont connu une baisse de 3,8% du niveau de leur prix, modérée par la hausse des produits de l'énergie et ceux des autres produits respectivement de 1,1% et de 0,6%. Les prix des produits locaux ont diminué de 0,7% alors que ceux des produits importés ont augmenté de 0,3%. Selon le secteur de production, la diminution des prix provient des produits du primaire (-5,6%) et du secondaire (-0,4%) tandis que ceux du tertiaire ont augmenté de 2,3%. Selon la durabilité, tous les niveaux de prix sont en baisse de 2,4% pour les non durables, 0,3% pour les semi-durables et 0,6% pour les biens durables alors que les services se sont renchéris de 2,3%****. En moyenne annuelle, le taux d'inflation au niveau national en septembre 2019, est de (-1,1%).***

Au Burkina Faso: l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de septembre 2019 se situe à 101,5 soit une baisse de 0,2% par rapport à août 2019. En glissement trimestriel et annuel, les prix baissent respectivement de 1,5% et de 5,4%. *La baisse du niveau général des prix en septembre 2019 est consécutive à la diminution des prix pour les produits de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,7%) en dépit des hausses de prix des biens et services des fonctions « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants » (1,9%), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (0,8%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,1%), « Enseignement » (0,1%) et « Restaurants et Hôtels » (0,3%). Selon la volatilité, la baisse du niveau de l'indice est imputable au recul des prix des produits frais de 2,4%; malgré hausse de 1,1% et de 0,4% des niveaux de prix respectivement des produits de l'énergie et des biens et services Hors énergie et produit frais. En se référant à l'origine des produits, la situation baissière du niveau général des prix à la consommation est tributaire de la baisse des prix des produits locaux (-0,4%) malgré la hausse des prix des produits importés (0,1%). S'agissant de la durabilité, seuls les produits non durables (-0,4%) ont influencé la baisse de l'IHPC bien que les produits durables (0,1%) eussent connu une augmentation de prix. Au regard du secteur de production, le secteur primaire (-0,8%) a largement contribué à la situation baissière de l'IHPC en dépit du renchérissement du secteur secondaire (0,1%).* ***L'indicateur de convergence de l'UEMOA sur l'inflation pour le mois de septembre 2019 est de (-2,2%).***

En Côte d'Ivoire : pour le mois de septembre 2019, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) enregistre une majoration de 0,2% par rapport à celui du mois d'août 2019. Les variations trimestrielle et annuelle de l'indice global du mois de septembre 2019 sont respectivement de (-1,1%) et (0,5%). *Cette augmentation mensuelle est imputable aux fonctions « Produits alimentaires, et boissons non alcoolisées » (0,4%), « Restaurant et hôtel » (1,9%), « Enseignement » (1,9%) et « Loisirs et cultures » (1,1%) qui ont vu monter le niveau de leur prix. Selon la volatilité des prix, la progression mensuelle de l'indice des prix provient de l'augmentation des prix des produits frais de 2,6% et des produits de l'énergie de 0,5% car le niveau des prix de tous les autres produits a régressé de 0,4%.*

Au regard de la provenance des produits, il y'a renchérissement des biens et services locaux (0,1%) et importé (0,4%). Selon le secteur de production, ce sont les produits du primaire qui se sont renchéris de 1,1%. Les prix des produits du secondaire sont demeurés stables pendant que ceux du tertiaire ont baissé en septembre 2019 de 0,3%. Par rapport à la durabilité des produits, si les prix des semi-durables et des services ont diminué respectivement de 0,5% et 0,3%, les autres biens non durables et durables ont augmenté de prix respectivement de 1,0% et de 0,1%. ***L'inflation en moyenne annuelle se situe à (+0,7%) en ce mois de septembre 2019.***

En Guinée-Bissau : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation de septembre 2019 est de 103,5. Ainsi, son niveau est monté de 0,6% par rapport au mois précédent. Aussi, il a augmenté de 1,9% et régressé de 0,1% respectivement en variation trimestrielle et annuelle. *La progression de la variation mensuelle du niveau global des prix résulte essentiellement des hausses de prix observées pour les produits de certaines fonctions de consommation. Les hausses mensuelles de prix ont été constatées pour les fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,0%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,1%), « Santé» (0,1%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles» (0,6%) et « Biens et services divers » (0,1%). En observant les rubriques de la nomenclature secondaire, la hausse des prix est observée à tous les niveaux. Toutefois les variations sont plus importantes pour les rubriques suivantes : produits frais (+1,0%), secteur primaire (1,8%) et les non durables (0,8%).* ***L'indicateur de convergence de l'UEMOA sur l'inflation en septembre 2019 est de 0,8%.***

Au Mali : L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au mois de septembre 2019 a connu une légère hausse de 0,1% par rapport au mois précédent et s'établit à 101,5. Par rapport au mois de juin 2019, les prix sont restés stables. En un an (septembre 2019 par rapport à septembre 2018), les prix ont enregistré une baisse de 2,2%. *La hausse mensuelle du niveau général des prix est liée au renchérissement des produits des fonctions de consommation suivantes : «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (1,1%), « Articles d'habillement et chaussures» (0,2%), « Loisirs et culture» (0,2%) et « Enseignement» (0,7%). Au cours de ce mois de septembre 2019, les prix des produits frais, contrairement à ceux de l'énergie (-0,2%) et des autres biens et services (-0,4%) ont connu une hausse de 1,7%. Au regard de la provenance des produits, les prix des produits locaux ont augmenté de 0,5% tandis que ceux des produits importés ont baissé de 0,3%. Au regard de l'appartenance sectorielle, les prix des produits des secteurs secondaire et tertiaire ont baissé respectivement de 0,5%, et de 1,0% contre une hausse de 1,4% pour ceux du primaire. Quant à la durabilité, les prix des biens non durables et des semi durables ont haussé respectivement de 0,5%, et de 0,1% contre une baisse de 5,9% des biens durables.* ***L'indicateur de convergence communautaire de l'UEMOA sur l'inflation pour le Mali se situe à (-1,9%) en septembre 2019.***

Au Niger : L'IHPC est à 101,6 en septembre 2019. Il est en légère baisse de 0,1% par rapport à son niveau du mois d'août 2019. Sur les trois derniers mois (septembre 2019 par rapport à juin 2019), l'inflation est à (-0,4%). En glissement annuel (septembre 2019 comparé à septembre 2018), l'inflation est ressortie à (-2,8%). *La baisse du niveau général des prix en septembre 2019, par rapport au mois d'août 2019, est le résultat d'une diminution du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,3%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-1,0%), « Transport » (-0,3%), «Biens et services divers » (-0,3%). Cette baisse du niveau général des prix est due à une diminution des prix des produits frais (-0,7%) contre une hausse des biens et services hors produits frais et hors énergie (+0,1%).Quant aux prix des produits de l'énergie, ils sont*

restés stables. Selon la provenance, les prix des produits importés ont augmenté de 0,1% contre un recul de 0,2% de ceux des produits locaux. S'agissant des prix des produits des secteurs primaire et secondaire, ils ont baissé respectivement de 0,6% et 0,2% contre une hausse de 0,1% de ceux du secteur tertiaire. Au même moment, les prix des biens durables, semi durables et des services, ont augmenté respectivement de 0,1%, 0,3% et 0,1%. Quant aux prix non durables, ils ont marqué une baisse de 0,2%. ***En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à (-1,7%) en septembre 2019.***

Au Sénégal : **L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de septembre 2019 a augmenté de 0,4% comparé à celui du mois précédent.** ***Son niveau s'est établi à 106,5. Ainsi, il est monté de 2,6% par rapport à juin 2019 et de 0,7% par rapport à septembre 2018.*** *En effet, cette évolution mensuelle provient du relèvement des prix des produits de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » qui se sont appréciés de 1,0% en rythme mensuel. Toutefois, le repli des prix des services de « Communication » (-1,0%), des « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-0,5%), des services de « Santé » (-0,4%), ainsi que des « Articles d'habillement et de chaussures » (-0,4%) a amoindri cette tendance haussière. Au regard de la nomenclature secondaire, l'inflation sous-jacente a diminué de 0 ,2% en rythme mensuel alors que les produits frais se sont renchéris de 2,1%. Les prix des produits locaux et importés ont augmenté respectivement de 0,6%, et de 0,1%. Selon le secteur de production, la hausse provient essentiellement du secteur primaire dont le niveau de prix est monté de 1,2% alors que les prix des produits du secondaire et tertiaire ont baissé respectivement de 0,2% et de 0,1%.* ***Le taux d'inflation annuel moyen est de 0,9% en septembre 2019 au Sénégal.***

Au Togo : En septembre 2019, le niveau général des prix à la consommation affiche une valeur de 102,7. Il a connu également une baisse de 0,6% comparativement à son niveau du mois précédent. Le niveau des prix du mois de septembre 2019, comparé à celui du mois de juin 2019 (évolution trimestrielle) a connu une baisse de 3,4%. Comparé à septembre 2018 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une augmentation de 0,4%. *Cette baisse en variation mensuelle est essentiellement due à la diminution des indices des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-2,2%) ; «Communication» (-0,4%) et «Biens et services divers» (-0,3%). A l'opposé, le niveau des indices des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+1,0%), «Transports» (+0,7%), «Enseignement» (+1,1%), «Loisirs et culture» (+0,7%) et «Articles d'habillement et chaussures» (+0,1%) ont connu une augmentation. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors produits frais et hors énergie) a connu un recul de 0,1%. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une baisse de 3,3%. Au regard de la provenance des produits, il est noté une baisse de 0,8% au niveau des produits locaux. Du point de vue de la classification sectorielle, cette régression est essentiellement due à la baisse des prix des produits du secteur primaire (-4,6%). Pour ce qui est de la durabilité, la baisse observée provient essentiellement de celle des prix des produits non-durables (-0,9%) et durables (-0,2%).* ***Le taux d'inflation s'est établi à 1,1% en septembre 2019.***

IV. EVOLUTION ANNUELLE

L'IHPC de l'Union en septembre 2019, comparé à son niveau d'il y a une année, est en baisse de 1,2%. Cette régression en glissement annuelle provient de celles observées sur la même période pour les IHPC du Bénin (-1,7%), du Burkina Faso (-5,4%), de la Guinée-Bissau (-0,1%), du Mali (-2,2%) et du Niger (-2,8%). Le niveau des prix dans les autres pays de la zone UEMOA sont en hausse de 0,5%, 0,7% et 0,4% respectivement pour la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo. (Cf. **Graphique 1**). Le niveau des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées tout comme le niveau global des prix est en baisse de 2,6% en termes de variation en glissement annuel (Cf. **Graphique 2**).

En moyenne annuelle, la variation des indices indique une inflation négative au Bénin (-1,1%), au Burkina Faso (-2,2%), au Mali (-1,9%) et au Niger (-1,7%). Par contre l'inflation est positive mais reste en dessous de 1,5% dans les autres Etats. Ainsi on a observé une inflation de 0,7% en Côte d'Ivoire, 0,8% en Guinée-Bissau, 0,9% au Sénégal et 1,1% au Togo. **L'inflation en moyenne annuelle de l'Union ressort alors à (-0,4%) en septembre 2019.** L'écart type des inflations est de 1,4 en septembre 2019. (**Cf. Tableau 4**). La variation en moyenne annuelle montre une baisse continue des prix pour les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » ((-1,8%) en septembre 2019) et la « Communication » ((-1,7%) en septembre 2019). (Cf. **tableau 5**).

Aussi, les inflations en moyenne annuelle sont négatives pour les produits frais, les produits du primaire et les non durables depuis six (06) mois. (Cf. **tableau 6**).

V. ANNEXES

Tableau 1 : Evolution du niveau des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.

		Indices pour les mois de					Variations (en %)depuis		
PAYS	**PONDERATIONS**	**sept-18**	**juin-19**	**juil-19**	**août-19**	**sept-19**	**1 mois**	**3 mois**	**12 mois**
BENIN	760	101,4	100,5	101,3	100,1	**99,7**	-0,5	-0,9	-1,7
BURKINA FASO	1258	107,3	103,0	103,2	101,7	**101,5**	-0,2	-1,5	-5,4
COTE D'IVOIRE	3131	103,0	104,7	104,3	103,3	**103,5**	0,2	-1,1	0,5
GUINEE- BISSAU	141	105,4	103,4	104,8	104,6	**105,3**	0,6	1,9	-0,1
MALI	1428	103,8	101,5	102,1	101,4	**101,5**	0,1	0,0	-2,2
NIGER	1111	104,6	102,1	101,3	101,7	**101,6**	-0,1	-0,4	-2,8
SENEGAL	1491	105,8	103,8	104,1	106,1	**106,5**	0,4	2,6	0,7
TOGO	681	102,3	106,3	105,0	103,3	**102,7**	-0,6	-3,4	0,4
UEMOA	**10000**	**104,1**	**103,4**	**103,3**	**102,8**	**102,9**	**0,0**	**-0,5**	**-1,2**

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA

FONCTIONS	**PONDERATIONS UEMOA**	**Indices pour les mois de**					**Variations (en %) depuis**		
		sept-18	juin-19	juil-19	août-19	**sept-19**	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	106,4	104,9	104,9	103,7	**103,6**	0,0	-1,2	-2,6
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	113,4	112,2	113,2	111,2	**111,5**	0,2	-0,6	-1,7
Articles d'habillement et chaussures	703	103,9	103,6	103,6	104,1	**104,2**	0,2	0,6	0,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	103,1	103,5	103,6	103,8	**103,5**	-0,3	0,0	0,4
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	103,6	103,2	103,6	103,3	**103,5**	0,2	0,3	-0,1
Santé	423	104,2	103,3	102,7	102,7	**102,3**	-0,3	-1,0	-1,8
Transports	892	99,6	99,4	99,9	100,2	**100,1**	-0,1	0,7	0,5
Communication	487	96,9	95,5	95,8	95,9	**95,8**	-0,2	0,3	-1,1
Loisirs et culture	254	101,5	103,5	102,3	101,7	**102,2**	0,5	-1,2	0,7
Enseignement	231	102,5	103,8	103,5	103,5	**104,9**	1,4	1,0	2,4
Restaurants et Hôtels	639	104,5	104,4	104,3	103,9	**104,6**	0,7	0,2	0,2
Biens et services divers	444	103,5	104,6	104,4	104,0	**104,3**	0,3	-0,3	0,8
UEMOA	**10000**	**104,1**	**103,4**	**103,3**	**102,8**	**102,9**	**0,0**	**-0,5**	**-1,2**
Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées	**5753,7**	**102,5**	**102,6**	**102,5**	**102,7**	**102,7**	**0,1**	**0,1**	**0,2**

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de septembre 2019) (en %)

Libellé	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	-3,8	-2,4	2,6	1,8	1,7	-0,7	2,1	-3,3	**0,4**
Indice Energie	1,1	1,1	0,5	0,5	-0,2	0,0	0,0	3,2	**0,6**
Taux d'inflation sous-jacente	0,6	0,4	-0,4	0,1	-0,4	0,1	-0,2	-0,1	**-0,1**
local	-0,7	-0,4	0,1	1,2	0,5	-0,2	0,6	-0,8	**-**
Importé	0,3	0,1	0,4	0,1	-0,3	0,1	0,1	0,3	**-**
Primaire	-5,6	-0,8	1,1	1,9	1,4	-0,6	1,2	-4,6	**0,4**
secondaire	-0,4	0,1	0,0	0,4	-0,5	-0,2	-0,2	0,3	**-0,1**
Tertiaire (services)	2,3	0,0	-0,3	0,0	-1,0	0,1	-0,1	0,0	**0,0**
Non durable	-2,4	-0,4	1,0	0,8	0,5	-0,2	0,8	-0,9	**0,1**
Semi Durable	-0,3	0,0	-0,5	0,2	0,1	0,3	-0,3	0,1	**-0,2**
Durable	-0,6	0,1	0,1	0,0	-5,9	0,1	-0,1	-0,2	**-0,8**

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).

PAYS	Pondération	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19
BENIN	760	0,7	0,4	-0,2	-0,6	-0,9	**-1,1**
BURKINA	1258	0,6	0,3	-0,4	-1,0	-1,6	**-2,2**
COTE D'IVOIRE	3131	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	**0,7**
GUINNEE-BISSAU	141	1,2	1,0	0,8	0,8	0,8	**0,8**
MALI	1428	-0,6	-1,1	-1,0	-1,2	-1,6	**-1,9**
NIGER	1111	1,1	0,4	-0,2	-0,7	-1,3	**-1,7**
SENEGAL	1491	0,2	0,2	0,5	0,8	0,9	**0,9**
TOGO	681	1,3	1,1	1,2	1,2	1,1	**1,1**
UNION	**10000**	**0,5**	**0,3**	**0,2**	**0,0**	**-0,2**	**-0,4**
Ecart type		*0,6*	*0,7*	*0,7*	*1,0*	*1,2*	**1,4**

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices des fonctions de consommation (en %).

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	-0,5	-0,9	-1,0	-1,2	-1,6	**-1,8**
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	4,2	4,4	4,0	3,7	3,3	**2,5**
Articles d'habillement et chaussures	703	0,9	0,8	0,8	0,6	0,6	**0,5**
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	1,2	1,2	1,1	1,0	1,1	**1,0**
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	2,1	2,1	1,9	1,8	1,5	**1,3**
Santé	423	1,5	1,6	1,6	1,4	1,3	**1,2**
Transport	892	2,0	2,0	1,7	1,6	1,6	**1,5**
Communication	487	-0,3	-0,7	-1,0	-1,0	-1,3	**-1,7**
Loisir et culture	254	0,8	0,9	1,1	1,2	1,2	**1,4**
Enseignement	231	1,2	1,3	1,3	1,3	1,3	**1,4**
Restaurant et hôtel	639	0,5	0,5	0,5	0,5	0,3	**0,3**
Biens et services divers	444	1,6	1,5	1,4	1,3	1,3	**1,3**
Total	**10000**	0,5	0,3	0,2	0,0	-0,2	**-0,4**

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices de la nomenclature secondaire (en %).

Libellé	Pondération	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19
Indice produit frais	2425,2	-1,5	-2,0	-2,0	-2,0	-2,2	**-2,5**
Indice Energie	721,4	1,0	1,3	1,2	1,3	1,9	**2,1**
Taux d'inflation sous-jacente	**6853,4**	**0,9**	**0,9**	**0,8**	**0,7**	**0,7**	**0,6**
Primaire	2893,6	-1,0	-1,2	-1,3	-1,4	-1,9	**-2,2**
secondaire	4170,8	0,9	0,8	0,7	0,6	0,6	**0,6**
Tertiaire (services)	2935,6	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	**0,8**
Non durable	5596,8	0,0	-0,2	-0,4	-0,5	-1,0	**-1,2**
Semi Durable	1250,5	0,8	1,2	0,9	0,8	0,7	**0,5**
Durable	464,8	1,7	1,7	1,4	1,3	1,5	**1,3**

Source : INS/Commission UEMOA

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (septembre 2019 par rapport à septembre 2018).

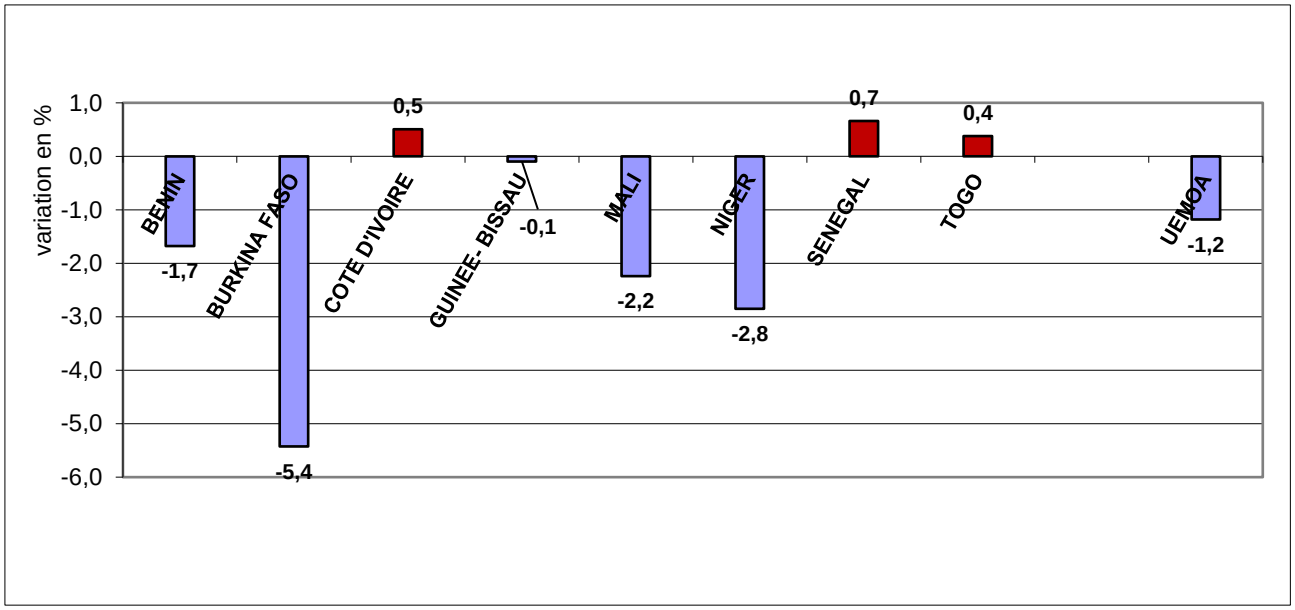

Source : INS/Commission

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.

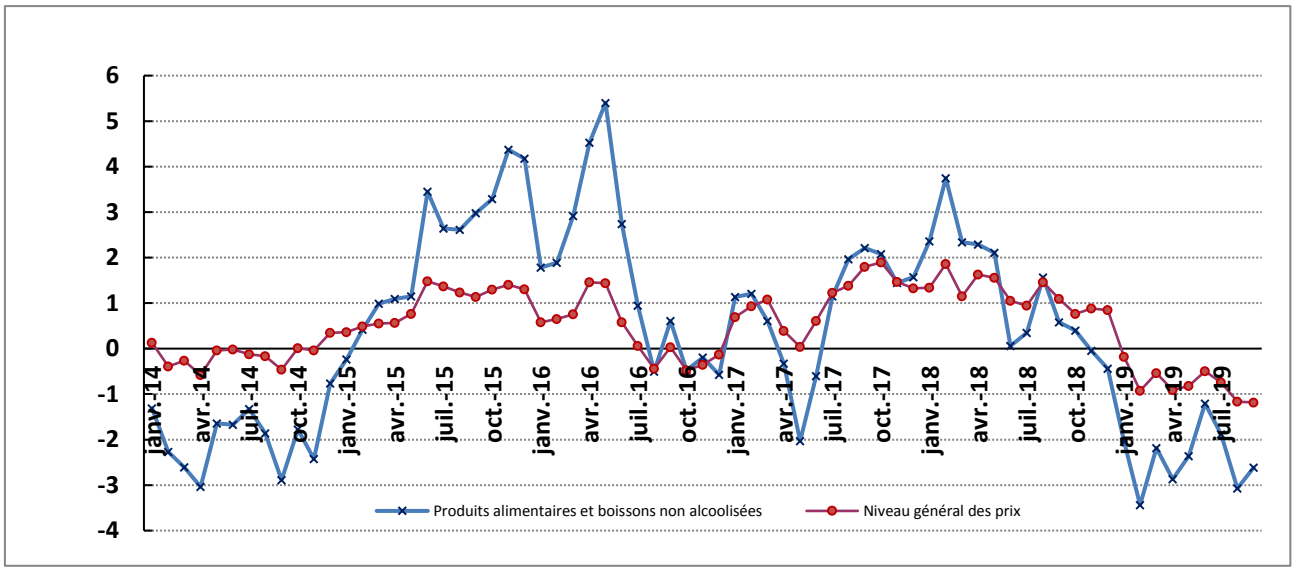

Source : INS/Commission UEMOA.